

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7436**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé(e) des ressources humaines

Nouvel intitulé : Responsable ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association centre d'études supérieures industrielles (CESI)	Directeur du CESI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de Chargé(e) des ressources humaines se décline en cinq pôles d'activités majeurs : 1. Animation et coordination de la fonction ressources humaines :

- mettre en place les outils de pilotage économique et social et analyser les résultats, assurer une veille, négocier et gérer le budget de son activité...

2. Participation à l'élaboration de la politique sociale :

- collaborer avec sa direction à la construction de la politique d'emploi, de développement des compétences, de rémunération globale ...

3. Gestion individuelle et collective des ressources humaines :

- gérer administrativement le personnel, superviser et contrôler la paye, établir les rapports obligatoires, conseiller la direction et les opérationnels, dialoguer avec les services extérieurs du travail ...

4. Maintien et développement des compétences dans l'entreprise :

- piloter la gestion des compétences, des carrières et de la mobilité, piloter la formation, accompagner le processus recrutement, sécuriser les parcours professionnels, garantir l'employabilité...

5. Participation à l'animation des relations sociales :

- organiser et faciliter la concertation avec les instances représentatives du personnel, participer à l'animation du dialogue social, faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité...

Le/La titulaire de la certification est capable de : - garantir la réalisation, le respect des délais et la fiabilité des données de la paye,

- sécuriser le processus des déclarations obligatoires,

- veiller à la validité des contrats de travail, des accords d'entreprise ...,

- faire valoir la position de l'employeur en interne et auprès des services extérieurs du travail,

- contribuer à l'évolution des compétences des salariés par la formation, la gestion de carrières,

- accompagner les décideurs dans le processus recrutement,

- recenser les besoins en compétence actuels et prospectifs de l'entreprise,

- garantir la mise en œuvre des licenciements individuels,

- sensibiliser l'entreprise aux respects des règles d'hygiène et de sécurité,

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités et de branches professionnelles, toutes tailles et statuts d'entreprise.

Les emplois occupés peuvent être : - chargée des ressources humaines

- responsable en gestion des ressources humaines

- responsable des ressources humaines

- responsable administratif du personnel

- responsable de la gestion de l'emploi et des carrières

- responsable de la gestion des cadres

- responsable du recrutement

- adjoint au Directeur des ressources humaines

- responsable emploi formation

- consultant en ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre composantes : 1 - Rapport et soutenance orale concernant les systèmes de relations sociales et comportant une analyse systémique et stratégique de l'organisation en matière de ressources humaines suite à un stage ouvrier en entreprise

- 2 - Rapport et soutenance orale en matière de paie et d'administration du personnel, de législation de la formation, de droit social, d'hygiène et de sécurité suite à un stage 'Ressources humaines' de 6 semaines
- 3 - Rapport et soutenance orale concernant la mission menée en entreprise dans le cadre d'un chantier 'Ressources humaines' de 4 mois
- 4 - 'Grand oral ' synthétisant les connaissances et compétences acquises.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	15% de représentants de l'organisme de formation 85% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 février 2004 publié au Journal Officiel du 18 février 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé Chargé(e) des ressources humaines avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion des ressources humaines ', titre délivré par l'IEMS.

Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Certificat d'application professionnelle en gestion des ressources humaines', titre délivré par l'IEMS.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

Association CESI 297, rue de Vaugirard
75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable en gestion des ressources humaines

Certification suivante : Responsable ressources humaines